

RÔLE DU TRÉSORIER DU CSE

Comprendre et exercer efficacement la mission du trésorier

Public visé :

Trésorier ou
trésorier adjoint

Prérequis :

Aucun

Objectifs :

- Sensibiliser le trésorier dans le cadre de ses obligations légales, comptables et budgétaires
- Définir son rôle dans les relations avec la Direction et les membres du CSE
- Définir ses travaux dans le cadre de ses responsabilités

Moyens pédagogiques :

- Formation pour le/les trésorier(s) souhaitant acquérir ou approfondir leurs connaissances des techniques de gestion de comptabilité s'appliquant au CSE

PROGRAMME

A/ Rôle et responsabilités du trésorier

- Définition légale de ses travaux
- Validation des informations fournies par l'entreprise
- Collecte des informations relatives au personnel
- Optimiser les recherches de financement
- Centralisation des informations comptables
- Contenir les besoins du CSE dans le cadre du budget
- Gérer le patrimoine du CSE (placement/immobilisation)

B/ Le rôle comptable du trésorier

- Les bases légales de la comptabilité du CSE
- L'enregistrement comptable : plan comptable, journal, grand livre/balance
- Les opérations d'inventaire
- La synthèse des enregistrements comptables : compte de résultat, bilan
- Le budget annuel (objectif et méthodologie)
- Options possibles : la gestion des immobilisations, la comptabilité des engagements
- Les supports : le matériel informatique, logiciel spécifique

C/ Risques particuliers et conseils

- Dans le cadre de l'activité financière (contrôle, signature ...)
- Dans le cadre de l'activité social
 - obligations déclaratives
 - intervenants externes
 - assurance responsabilité civile
 - responsabilité pénale
 - responsabilité juridique du CSE et la responsabilité du trésorier

Durée : 1 jour (7 h)